

Extrait du registre
des délibérations de la commune de SOUVIGNE
séance du 23/05/2018

Date de la convocation 18/05/2018	L' an 2018 et le 23 Mai à 19 heures 30 minutes , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, mairie sous la présidence de AUNEAU Delphine, Maire
Date d'affichage 18/05/2018	
Nombre de membres Afférents au Conseil municipal : 13 Présents : 9 Votants : 13	Présents : Mme AUNEAU Delphine, Maire, Mmes : MATHIEUX Lucie, VANNIER Maëva, MM : BERNARD Pierre-Maurice, DUTOIR Fabrice, LEON Jean-Pierre, MASSONNAT Rodolphe, PAIN Cédric, SOLEIL Jacques Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DELAFOSSE Audrey à M. LEON Jean-Pierre, MM : BILLOT Lionel à Mme AUNEAU Delphine, BOISTARD Frédéric à M. SOLEIL Jacques, DUMONT LEMARIE Sylvain à Mme MATHIEUX Lucie Secrétaire : Mme VANNIER Maëva
Réf : 2018-05-05	Tarifs garderie : année 2018/2019
A l'unanimité Pour : 13 Contre : 0 Abstentions : 0	Le conseil municipal, Après en avoir délibéré,
Mention exécutoire : Oui	décide de maintenir ses tarifs, par enfant, à compter de la rentrée scolaire 2018-2019 comme suit : - de 1 à 30 demi-heures mensuelles : 1.15 € la demi-heure - au-delà de 30 demi-heures mensuelles : 0.80 € la demi-heure Un paiement minimum mensuel de 5.00 € sera appliqué.
Acte rendu exécutoire après dépôt en PREFECTURE D'INDRE-ET-LOIRE le : 31/05/2018 et publication ou notification du : 31/05/2018	Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus. Au registre sont les signatures. Pour copie conforme : En mairie, le 31/05/2018 Le Maire